

ACCOMPAGNEMENT POUR LA GESTION DU TRI SELECTIF ET LA MISE EN PLACE DE GOBELETS CONSIGNES



SOMMAIRE

Contexte	P3
Fonctionnement du tri	P4
Bilan	P5
Fiche technique déchets	P6
Fiche technique gobelets	P7

CONTEXTE

Pour sa deuxième édition, le Triathlon des Gorges de l'Ardèche renouvelle son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable en travaillant sur 4 actions phares :

- Protéger l'environnement en créant des « zones propreté » à proximité des ravitaillements ;
- Réduire sa production de déchets par la mise en place de gobelets consignés pour les coureurs, la buvette et la restauration du soir et par l'achat de grands emballages (bouteilles d'eau) et l'utilisation de bidon pour les ravitaillements ;
- Inciter les participants, bénévoles et visiteurs à la pratique du tri sélectif par la mise en place de collecteurs bi-flux ;
- Valoriser les déchets compostables par l'utilisation de vaisselle, couverts et plateau repas compostables et l'installation de bacs à compost pour le repas du samedi soir.

Ces actions s'inscrivent dans la charte « triathlon durable » et sont réalisées en partie avec le soutien du SICTOBA qui assure le prêt de poubelles bi-flux (bacs jaunes et colonne à verre si besoin), d'un bac à compost et qui met en relation les organisateurs et la société Eco-Cup pour la gestion des gobelets consignés.

Pour cette deuxième édition et dans le but de responsabiliser les organisateurs d'événements, le SICTOBA a fait appel à l'association des Connexions pour mesurer l'efficacité du dispositif mis en place et apporter conseil et solutions à l'organisateur.



Bi flux à proximité du parc à vélos



Consigne pour les gobelets



Zone propreté pour le ravitaillement final



Ravitaillement final et bi-flux

FONCTIONNEMENT DU TRI

Durant les 2 jours du Triathlon la production des déchets produits par les ravitaillements, le repas des bénévoles et le repas de clôture nécessitait la présence d'une personne à temps plein pour assurer les différentes activités de gestion et réduction des déchets :

- Gestion du remplissage des sacs,
- Requalification des flux (tri des sacs en cours de remplissage afin d'obtenir des sacs jaunes sans refus de tri),
- Tri du verre collecté au ravitaillement final et lors du repas de clôture et déposé dans les colonnes de tri,
- Tri du carton brun,
- Tri des déchets compostables,
- Évacuation des différents déchets vers le point de collecte.



Point de collecte de St Martin d'Ardèche



Gisement cartons bruns



Gisement déchets compostables



Bi-flux en cours de remplissage

La gestion du retour des consignes pour les gobelets et la distribution/rangement étaient assurés directement par l'organisation.

BILAN

La mise en place du tri des déchets et la gestion des sacs et des bacs auront permis la collecte de :

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Déchets compostables	Verre
Volume (en litres)	2200	1600	1140	20
Masse (en kg)	144 kg	35 kg	160 kg	4 kg

Il est important de noter la volonté des organisateurs pour une éco-gestion du triathlon qui se manifeste à travers différentes actions :

- Inscription du triathlon des Gorges au label « triathlon durable » ;
- Mise en place du tri sélectif et de la collecte des bio-déchets par le dispositif proposé par le SICTOBA ;
- Réduction de la production de déchets (gobelets consignés, grand contenant pour l'eau) ;
- Consommation locale (aliments et prestations) ;
- Covoiturage, navettes.

Une bonne partie des engagements sont respectés et correspondent réellement à la demande de la Fédération Française de Triathlon dans sa charte « triathlon durable ». Pour la gestion des déchets et l'accompagnement fait par Les Connexions, des pistes d'amélioration peuvent être envisagées.

La mission d'accompagnement des Connexions définie au départ s'est transformée en mission de « gestion des déchets » (à noter que le transport montage et démontage des bi-flux ont été gérés par l'organisateur).

Les organisateurs n'ont pas fait preuve de mauvaise volonté mais ont sans doute sous-estimés le temps et l'implication que peut prendre la gestion et le tri des déchets. Si les bénévoles étaient sensibles à la gestion des déchets et attentifs aux consignes de tri, les différents postes inhérents à l'organisation du triathlon (installation, accueil des participants, démontage du matériel) n'offraient pas la possibilité aux organisateurs de détacher une personne uniquement à la gestion des déchets.

La partie gestion des gobelets consignés s'est mieux passée. Les coureurs versent la consigne d'un euro lors de l'inscription, récupèrent le gobelet après la ligne d'arrivée et peuvent rendre le gobelet à la sortie de la zone de ravitaillement.

La distribution des gobelets, le retour consigne et le stockage ont été gérés avec sérieux (sauf un oubli le dernier soir avec le stock de gobelet de la buvette public qui est resté sans surveillance pendant un long moment).

Au final, on ne peut que féliciter les organisateurs pour l'ensemble de leurs actions.

Ils s'impliquent réellement dans une démarche d'éco-événement, sont attentifs à apporter des améliorations et soutiennent l'action d'accompagnement du SICTOBA, expérience à renouveler avec eux et à étendre aux autres manifestations du territoire.

Fiche technique pour un éco-événement réussi

Tri sélectif et gestion des déchets

Moyens matériels :

- Demander à la collectivité qui accueille l'épreuve de mettre à disposition un point de collecte pour l'ensemble des déchets.
Ce point doit se trouver à une distance facilitant le tri des déchets (à moins de 250 mètres de la zone à couvrir).
- Disposer le matériel à proximité des « zones de production » des déchets (buvette, repas, lieu de concentration du public).
- Prévoir un nombre de sacs conséquent :
! Les sacs transparents fournis par le SICTOBA sont destinés à la collecte des déchets recyclables,
! Les sacs noirs 110 litres sont à la charge des organisateurs et sont pour la collecte des ordures ménagères.
- Prévoir une paire de gants solides pour toutes les personnes qui manipulent les déchets et les sacs.

Moyens humains :

- Ne pas sous-estimer le travail que peut représenter le tri des déchets. L'ensemble des missions déchets (installation du matériel, suivi du remplissage des bi-flux, tri, dépôt des déchets dans les bacs appropriés) nécessite la présence permanente d'au moins une personne.
- Ne pas confier la mission déchet à une personne indispensable de l'organisation (régisseur, directeur sportif) qui ne pourra pas assurer les deux fonctions.

Méthodes :

- Identifier les différents gisements de déchets (tri, verre, compost, cartons bruns...) afin de demander les contenants appropriés auprès des services communaux ou intercommunaux (bacs roulants, benne,...) et le matériel à emprunter au SICTOBA (bi-flux, bacs jaunes ; bacs à compost, colonne à verre).

Pour le calcul du nombre de bacs à prévoir, il va dépendre bien sûr du type d'événement et des sources potentielles de déchets (buvette, restauration). Néanmoins il est possible de partir sur la base de calcul suivante :

	0 à 5000 personnes	5000 à 10 000 personnes	10 000 à 20 000 personnes	30 000 personnes
Volume tri sélectif	1.2 m ³	8 m ³	12 m ³	16 m ³
Volume carton brun	0.6 m ³	3 m ³	10 m ³	20 m ³
Volume verre	0.3 m ³	1.5 m ³	4 m ³	6 m ³
Volume ordures ménagères	1.8 m ³	10 m ³	20 m ³	30 m ³

Le matériel de collecte correspondant peut se décliner sous plusieurs formes :

Tri sélectif : collecte possible en bacs roulants 600 litres ou colonnes aériennes (en moyenne 4 m³) ;
Cartons bruns : collecte possible bacs roulants 600 litres ou benne déchetterie (7m³, 12 m³ ou 30 m³) ;
Verre : collecte possible en bacs roulants (120 litres, 240 litres, 360 litres) ou colonnes aériennes (4 m³) ;
Ordures Ménagères : collecte le plus souvent en bacs roulants (idéalement 600 litres) ou benne 12 m³.

A noter que pour connaître la contenance des bacs roulants les fabricants le mentionnent sur le bac (inscription sur la cuve ou le couvercle).

- Désigner la personne en charge des déchets, s'assurer de sa disponibilité durant l'événement et de sa motivation.

- Expliquer les enjeux environnementaux aux bénévoles et responsables de zones produisant des déchets (ravitaillement, buvette, catering).
- Insister sur les heures de production de déchets (arrivée des épreuves, restauration) et sur la nécessité d'être présent à ces moments-là.
- Le jour J, s'assurer de la mise à disposition des bacs et de la livraison du matériel. Installer les bi-flux dans les zones repérées en amont (penser à vérifier l'état du matériel et noter les dégradations ou pièces manquantes).
- Suivre en temps réel le remplissage des bi-flux : vérifier la qualité du tri et re-trier si besoin, circulez entre les différentes zones de production (accueil, buvette) afin d'opérer des collectes préventives (cartons, ordures ménagères) et leur tri au point de positionnement des bacs.
- En fin d'événement, évacuer les derniers déchets vers les points de stockage (colonnes aériennes, bacs roulants), nettoyer, démonter et ranger les bi-flux. S'assurer que les bacs sont positionnés pour la collecte finale, quantifier le volume de déchets jetés par catégories (compter le nombre de sacs 110 litres et le nombre de bacs roulants pleins, le volume est inscrit sur la cuve ou le couvercle du bac).

Gestion des gobelets consignés

Moyens matériels :

- S'assurer de la commande de matériel auprès du SICTOBA et d'Eco-Cup (nombre commandé, organisation du retour des gobelets) ;
- Prévoir le lieu et les modalités de distribution aux publics/participants, et le lieu pour les retours consignés (lieu visible) ;
- Prévoir de la monnaie ;
- Ne pas faire des mélanges de caisses gobelets/buvette afin d'éviter des soucis de trésoreries ;
- Disposer les tubes de stockages dans la zone de retour des consignés.

Moyens humains :

L'organisateur doit prévoir des bénévoles pour assurer la distribution des gobelets et la gestion de la caisse des consignés. Si les zones de restauration / buvette sont éloignées, penser à doubler les points de retrait des gobelets et les points de retour des consignés.

La caisse et le stock de gobelets (propres ou sales) ne doivent pas être laissés sans surveillance.

Méthodes :

- Disposer d'un stock de gobelets propres suffisant pour répondre à la demande ;
- Disposer d'un fond de caisse pour assurer le retour des consignés (ne surtout pas se retrouver sans monnaie au plus fort de la demande) ;
- Ne pas laisser sans surveillance le stock de gobelet et l'argent stocké en caisse ;
- En fin d'événement, ranger les gobelets dans les cartons fournis par Eco-cup (penser à emballer les piles de gobelets dans les sacs prévus à cet effet afin de ne pas mouiller les cartons de retour).